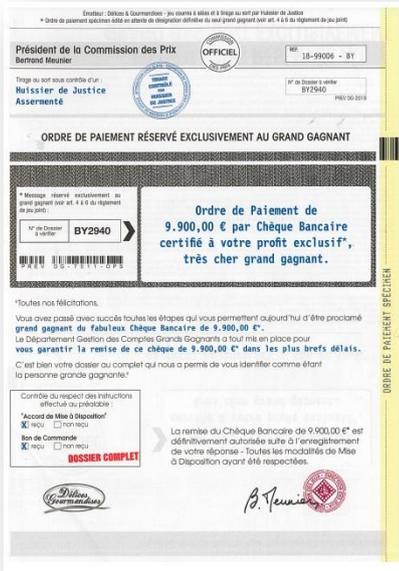


**DÉLICES ET GOURMANDISES  
vous promet un gain de 9 900 €**



Le courrier que vous avez reçu émane de **Bertrand MEUNIER**, Président de la commission des prix de **DÉLICES ET GOURMANDISES** : *« Toutes nos félicitations. Vous avez passé avec succès toutes les étapes qui vous permettent, aujourd’hui, d’être proclamé grand gagnant du fabuleux chèque de 9 900 €. Le département gestion des comptes grands gagnants a tout mis en place pour vous garantir la remise de ce chèque de 9 900 € dans les plus brefs délais. C’est bien votre dossier au complet qui nous a permis de vous identifier comme étant la personne grande gagnante. »*

Le Réseau anti-arnaques vous propose de décoder ce message alléchant :

- ⇒ il s’agit d’un jeu à aléas (*tirage au sort*), comme le précise une discrète mention sur le courrier publicitaire ;
- ⇒ une commande est obligatoire pour participer à cette opération promotionnelle ;
- ⇒ un seul gagnant sera bénéficiaire de ce chèque de 9 900 € ;
- ⇒ tous les autres participants seront bénéficiaires d’un chèque de 2 € mais ont peu de chance de le recevoir. En effet, une clause du règlement complet précise que « la société se réserve l’éventualité de proposer un autre avantage ». En clair, ce chèque de 2 € va se transformer en bon d’achat de 2 € (*impliquant donc une nouvelle commande pour en bénéficier*).

Le Réseau anti-arnaques déconseille de donner suite aux propositions publicitaires de **DÉLICES ET GOURMANDISES**, enseigne commerciale de **MERRIOS**.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l’UFC-Que Choisir**  
 BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
 (contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org  
 SIRET : 503 805 657 00049  
 Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l’origine.  
 Directeur de la publication :  
**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)